



CENTRE HOSPITALIER
VICTOR DUPOUY
d'ARGENTEUIL

COOPERATION ET MUTUALISATION EN PHARMACIE HOSPITALIERE

J.M. DESCOUTURES

Pharmacien - Chef de service

Centre Hospitalier d'Argenteuil

APHIF, Mars 2007

INTRODUCTION (1)

- Activités pharmaceutiques nombreuses, diverses, complexes, associées à une démarche d'assurance qualité
- Maîtrise des dépenses de santé : optimisation des coûts
- Peut-on tout faire ?
 - mutualisation : faire avec un autre (ex: procédures d'achat)
 - sous-traitance : faire faire
- Projet institutionnel

INTRODUCTION (2)

Exemples de sous-traitance d'actes pharmaceutiques

- stérilisation
- préparations :
 - magistrales, hospitalières
 - anticancéreux
 - nutrition parentérale
- logistique :
 - approvisionnement
 - gestion des stocks

DEMARCHE METHODOLOGIQUE (1)

1. État des lieux
 - description de la situation actuelle
 - définition de la nouvelle problématique
2. Évaluation des besoins et impact financier
3. Analyse des différentes options (avantages/inconvénients)
 - faire soi-même
 - mutualiser
 - sous-traiter

DEMARCHE METHODOLOGIQUE (2)

4. Établissement d'un cahier des charges très précis

- objet de la consultation
- étendue, volume et planning de la prestation
- durée du contrat
- répartition des tâches donneur d'ordre/sous-traitant
- procédures d'urgence
- engagements mutuels
- procédures de contrôle réciproques et audits
- clauses financières

Critères de choix : qualité de la prestation et coût

5. Choix du partenaire

APHIF, Mars 2007

DEMARCHE METHODOLOGIQUE (3)

6. Choix de la structure juridique

- fonction des objectifs poursuivis
- nature de la coopération à mettre en place
 - convention
 - groupement d'intérêt public
 - groupement d'intérêt économique
 - association loi 1901
 - groupement de coopération sanitaire

DEMARCHE METHODOLOGIQUE (4)

7. Rédaction du contrat

- fixe les droits et les devoirs de chacune des parties

Un contrat est basé sur une relation de confiance

8. Suivi du contrat

- suivi systématique des non-conformités
- mise en place d'actions correctives

Amélioration continue de la qualité de la prestation

C'EST DANS L'AIR DU TEMPS...

Mutualisation et coopération pris en compte

- dans la certification des établissements de santé

référence 1 b

«les orientations stratégiques de l'ES organisent la complémentarité avec les autres établissements du territoire de santé»

- dans les objectifs quantifiés de l'offre de soins (SROS 3)